

Moyens d'entreposage et de stockage des DASRI selon la quantité

Quantité de production de DASRI	Conditions d'entreposage	Durée maximale de stockage
≤ 5 kg/mois	<ul style="list-style-type: none">▪ Entreposage à l'écart des sources de chaleur ;▪ Utilisation d'emballages étanches avec dispositifs de fermeture provisoire et définitive.	3 mois entre la production et l'enlèvement des déchets (sauf DASRI perforants : 6 mois)
5 kg/mois et ≤ 15 kg/mois	<ul style="list-style-type: none">▪ Emballages réglementaires (sacs, boîtes rigides) ;▪ Zone d'entreposage spécifique.	1 mois entre la production et l'incinération ou prétraitement par désinfection (sauf DASRI perforants : 6 mois)
15 kg/mois et ≤ 100 kg/semaine	<ul style="list-style-type: none">▪ Local identifié réservé à l'entreposage ;▪ Protection contre intempéries, chaleur et animaux ;▪ Local ventilé et éclairé.▪ Sol et parois lavables avec nettoyage régulier ;▪ Local équipé d'une arrivée d'eau et d'une évacuation des eaux usées.	7 jours entre la production et l'incinération ou prétraitement des déchets par désinfection.
> 100 kg/semaine	<ul style="list-style-type: none">▪ Conditions identiques au palier précédent	72 h soit 3 jours



Transport et collecte des DASRI

Si quantité ≤ 15 kg (sous réserve qu'ils soient disposés dans un suremballage ou dans un conteneur agréé) : les déchets peuvent être transportés dans un véhicule personnel ou de service.

Recommandation : souscrire un contrat auprès d'une société de collecte ou d'un point d'apport volontaire (PAV) comprenant la fourniture des conteneurs, la collecte à domicile et le transport (hors PAV) et l'élimination des DASRI et conserver les documents réglementaires permettant la traçabilité de cette élimination.